



# La laïcité et les territoires

Durée : 1 jour  
(7 heures)

Effectif : jusqu'à 20  
personnes

Coût : Fonction de la  
strate de population  
des élus ou DIF

Le tarif comprend  
la préparation,  
l'adaptation des  
supports aux besoins,  
le suivi de la formation.

Précisions et modalités  
d'animation :  
Chaque étape est  
l'occasion d'échanges  
entre les participants  
et le formateur. Ce  
module vise à exposer  
aux élus quelles sont les  
problématiques liées à  
la laïcité et à la bonne  
application de la loi  
de 1905 dans leurs  
collectivités.

Prérequis : Aucun

Intervenant·e·s :  
Avocat

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Transversal par nature mais pourtant difficile à appréhender, le principe de laïcité est aux fondements de l'action publique locale, tout comme son indispensable corollaire, la liberté de religion et d'opinion. Il n'est pour autant pas toujours aisé de le faire vivre au quotidien pour les élus locaux.

## OBJECTIFS

- Appréhender le cadre législatif existant
- Mener des politiques publiques respectueuses des obligations légales
- Veiller à la promotion du « vivre ensemble » dans la commune

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Le cadre législatif actuel

### Les politiques publiques : culturelles, ou culturenelles ?

### Le particularisme d'Alsace et de Moselle